

PROGRAMME DE FORMATION

Gestionnaire de Paie

Titre professionnel « Gestionnaire de paie » — formation diplômante à distance pour maîtriser la paie de A à Z, du dossier social aux déclarations.

Certification Titre professionnel RNCP37948	Durée 450 h	Niveau Diplômante — reconnue par l'État	Financement 100% éligible CPF
--	-----------------------	--	---

Présentation du métier

Le gestionnaire de paie assure le traitement complet de la paie et des déclarations sociales : il tient le dossier social de l'entreprise, établit les bulletins de salaire, valorise les événements de la vie professionnelle (absences, maladie, entrées et sorties) et fiabilise les données transmises aux organismes sociaux. Un métier technique, réglementé et très recherché.

Objectifs pédagogiques

- Assurer la gestion administrative et juridique des salariés au regard du droit social et des conventions collectives.
- Établir et contrôler des bulletins de paie conformes.
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle (absences, maladie, congés, départs).
- Produire et fiabiliser les déclarations sociales (DSN) et les données de synthèse.

Programme — 2 blocs de compétences

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences (certificats de compétences professionnelles), accessibles ensemble ou séparément. Chaque bloc validé reste acquis.

BLOC 1

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

Durée : 225 h — Bloc finançable séparément via le CPF

- Tenue et suivi du dossier social de l'entreprise
- Application du droit du travail et des conventions collectives dans la paie
- Formalités d'embauche et gestion administrative des contrats
- Élaboration et présentation de bulletins de paie conformes

BLOC 2

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

Durée : 225 h — Bloc finançable séparément via le CPF

- Traitement en paie des absences, congés, maladie et temps de travail
- Paie des entrées et des sorties : soldes de tout compte et documents de fin de contrat
- Établissement et contrôle des déclarations sociales (DSN)
- Production de données de synthèse et contrôles de cohérence

Modalités pédagogiques

- Formation 100% à distance : cours en classe virtuelle avec un formateur expert, complétés par une plateforme e-learning (supports, vidéos, exercices).
- Parcours individualisé : le rythme et le planning sont adaptés à votre situation après un entretien de positionnement.
- Exercices pratiques et mises en situation professionnelles corrigés avec le formateur.
- Suivi personnalisé de la progression et accompagnement par notre équipe pédagogique.

Évaluation et certification

- Évaluations en cours de formation et mises en situation professionnelles.
- La formation prépare au titre professionnel Gestionnaire de paie (RNCP37948), délivré par le ministère du Travail et enregistré au RNCP.
- Passage de l'examen du titre professionnel (session d'examen avec jury) ; possibilité de valider le titre par capitalisation des deux blocs de compétences.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'issue du parcours.

Prérequis et public visé

- Formation accessible à tout public ; un entretien et un test de positionnement valident votre projet et votre niveau.
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.
- Équipement : ordinateur, connexion internet stable, micro et caméra.

Accès, délais et financement

- Inscription en ligne ou par téléphone ; démarrage 14 jours après votre souscription (délai légal de rétractation).
- Formation 100% éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) : la formation complète comme chacun des deux blocs peuvent être financés via votre CPF.
- Réponse à toute demande sous 24 heures.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de notre formation ; chaque situation est étudiée individuellement afin de mettre en place les adaptations nécessaires. Référent handicap : Nassima Zerouate — contact@ab-conseil.fr — 07 80 90 77 49.